

Information pour les patients concernant le traitement des données personnelles

Voici des informations sur la manière dont le cabinet médical mentionné ci-dessus (ci-après dénommé "le cabinet médical") collecte, stocke ou transmet vos données personnelles. Nous vous informons également de vos droits que vous pouvez exercer dans le cadre de la protection des données.

Responsabilité

Le responsable du traitement de vos données personnelles, en particulier de vos données de santé, est le cabinet médical. Pour toute question concernant la protection des données ou si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre de la protection des données, veuillez vous adresser au personnel du cabinet ou directement à votre médecin.

Collecte et objectif du traitement des données

Le traitement (collecte, stockage, utilisation et conservation) de vos données est effectué en vertu du contrat thérapeutique et des dispositions légales à respecter pour remplir l'objectif thérapeutique et les obligations qui y sont associées. Les données sont collectées d'une part par le médecin traitant dans le cadre de votre traitement. D'autre part, nous recevons également des données d'autres médecins et professionnels de la santé qui vous ont soigné(e) ou vous soignent actuellement, si vous avez donné votre consentement à cet effet. Les données traitées dans votre dossier médical concernent uniquement ce qui est en rapport avec votre traitement médical. Le dossier médical inclut les informations personnelles fournies sur le formulaire patient, telles que les coordonnées, les informations relatives à l'assurance, ainsi que, entre autres, les entretiens d'information réalisés dans le cadre du traitement, les données de santé collectées telles que les antécédents médicaux, les diagnostics, les propositions thérapeutiques et les résultats des examens.

Durée de conservation

Votre dossier médical est conservé pendant 20 ans après votre dernier traitement. Après cette période, il sera soit conservé avec votre consentement explicite, soit supprimé ou détruit de manière sécurisée.

Transmission des données

Nous transmettons vos données personnelles et, en particulier, vos données médicales à des tiers externes uniquement si cela est permis ou requis par la loi, ou si vous avez donné votre consentement pour la transmission de ces données dans le cadre de votre traitement.

- La transmission à votre compagnie d'assurance maladie ou à l'assurance accident ou invalidité a lieu dans le but de facturer les prestations fournies. Les types de données transmises sont conformes aux exigences légales.
- Les données peuvent être transmises aux autorités cantonales et nationales (par exemple, service médical cantonal, départements de la santé, etc.) en raison des obligations légales de déclaration.
- Optionnellement les données nécessaires à la gestion des patients et à la facturation peuvent être transmises à des agences de recouvrement dans le cadre du recouvrement de créances. Selon votre traitement et votre consentement, des données peuvent être transmises à d'autres destinataires autorisés (par exemple laboratoires, autres médecins).

Retrait de votre consentement

Si vous avez donné votre consentement explicite pour un traitement de données, vous pouvez retirer ce consentement, en tout ou en partie, à tout moment. Le retrait ou la demande de modification d'un consentement doit se faire par écrit. Dès que nous recevons votre retrait écrit et si le traitement des données ne peut s'appuyer sur une autre base juridique que votre consentement, nous y mettrons fin. La légalité du traitement des données effectué avant le retrait reste inchangée par ce retrait.

Droit d'accès, de consultation et de délivrance

Vous avez le droit d'obtenir des informations sur vos données personnelles à tout moment. Vous pouvez consulter votre dossier médical ou demander une copie. La délivrance de la copie peut entraîner des frais. Les frais éventuels, qui dépendent des efforts déployés pour établir la copie, vous seront communiqués à l'avance.

Droit à la portabilité des données

Vous avez le droit de demander à ce que les données que nous traitons de manière automatisée ou numérique vous soient remises ou soient remises à un tiers dans un format courant, lisible par machine. Cela s'applique notamment à la transmission de données médicales à un autre professionnel de santé de votre choix. Si vous demandez un transfert direct des données à un autre responsable, cela ne se fera que dans la mesure où cela est techniquement possible.

Correction de vos données

Si vous constatez ou estimez que vos données ne sont pas correctes ou complètes, vous avez la possibilité de demander leur correction. Si l'exactitude ou le caractère incomplet de vos données ne peut être établi, vous avez la possibilité de faire figurer une note de contestation.